



Commission scolaire
DES PHARES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Aucun cas de grippe H1N1 n'est confirmé sur le territoire de la C.S. des Phares

Rimouski, le 28 octobre 2009 – La Commission scolaire des Phares note une légère augmentation du taux d'absentéisme dans ses écoles. Ce mercredi 28 octobre, ce taux se situe en moyenne entre 3% et 5%, comparativement à un taux acceptable et habituel de 2%.

L'augmentation du taux d'absentéisme touche particulièrement l'école la Rose-des-Vents du secteur de Pointe-au-Père, l'école des Beaux-Séjours du secteur Sainte-Odile et l'école Langevin, à Rimouski. Différents facteurs peuvent expliquer ces absences. **Actuellement, la Commission scolaire des Phares n'a eu aucune confirmation officielle de cas de grippe A H1N1 sur son territoire.** Cependant, certaines absences sont reliées à des symptômes d'allure grippale.

Chaque matin, la Commission scolaire des Phares fait le relevé des absences dans ses établissements et fournit un rapport au Ministère. Une campagne de prévention est également en cours dans les écoles, campagne qui inclut des conseils pour prévenir la transmission de la grippe et la distribution de gel antiseptique.

La Commission scolaire des Phares tiendra régulièrement la population informée de l'évolution de la situation.

-30-

*Source : Jacques Poirier
Directeur général
Commission scolaire des Phares
418 723-5927, poste 1010*